

Une symbolique et urgence d'alternative

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3803 - Mercredi 24 février 2016 - Prix : 10 DA

Blida

Une jeune fille libérée moins d'une heure après son enlèvement

Transition énergétique

Les énergies renouvelables, priorité algérienne

Tout ça pour ça ?

Par Nadjib Stambouli

L'Histoire atteste dans ses annales conflictuelles que toutes les guerres qu'a menées l'humanité contre elle-même, et aucune exception n'infirme ce constat, se sont terminées par un cessez-le-feu. La Syrie n'a pas dérogé à cette règle que ni le temps ni la nature des conflits n'ont altéré ou diminué de sa teneur immuable et dans quelques jours, après l'annonce de l'accord d'avant-hier, le terrible et sanglant conflit syrien sera conjugué au passé. La question semble puérile mais la raison l'impose : pourquoi engager une guerre, a fortiori fratricide, si on est sûr qu'elle finira par aboutir à un cessez-le-feu ? L'immense bonheur de la paix recouvrée et la projection sur des lendemains heureux ne peuvent malheureusement se soustraire à l'attraction du rétroviseur, qui convoque les consciences sur des bilans consignants des faits dévastateurs et meurtriers. Ce n'est pas non plus un hasard si avant-hier, et c'est un phénomène nouveau mais très révélateur, l'annonce du cessez-le-feu a été prise en charge non pas par les belligérants directs, ici Assad d'un côté et l'opposition armée de l'autre, mais par Kerry et Poutine. Cet élément indique que ce sont les deux super-puissances qui sont les véritables belligérants et forces en présence, se livrant bataille sur le dos du sang syrien.

Suite en page 3

Élections législatives en avril

Cessez-le-feu en Syrie



Les Etats-Unis et la Russie ont appelé à l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu samedi en Syrie, dont l'opposition anti-Assad a accepté le principe. Damas a annoncé de son côté la tenue d'élections législatives en avril.

Association des victimes d'octobre 88 à Béjaïa

Le pouvoir et l'opposition invités «à trouver une issue apaisée à la crise»

Journées du film jordanien à Alger

«3000 nights» de May Masri projeté en ouverture

Quarante-cinq ans depuis la nationalisation des hydrocarbures

Une symbolique et urgence d'alternative

■ La commémoration du 24 février est de retour cette année, quarante-cinq ans après la nationalisation des hydrocarbures. Mais la symbolique de l'énergie comme élément de souveraineté économique est aujourd'hui face au défi de résister à un marché pétrolier instable et une économie qui cherche toujours à se diversifier.



Par Nacera Chennafi

La célébration du 24 février cette année intervient dans un contexte difficile pour l'Algérie, comme pour tous les pays dont l'économie est depuis de longues années dépendante des hydrocarbures.

Depuis le début de la chute des prix du pétrole en juin 2014, le gouvernement s'est vu réagir sur un double front. D'une part, engager des pourparlers avec les pays producteurs de pétrole pour essayer d'améliorer les prix du brut. A ce propos, le chef de l'Etat a, depuis 2015, envoyé des émissaires mais les pourparlers n'ont toujours pas abouti.

D'autre part, il y a la relance du secteur industriel public. Une tripartite a eu lieu l'année dernière à Biskra, dédiée à améliorer l'environnement des entreprises, renforcer la confiance des investisseurs et développer la capacité d'ajustement des stratégies sectorielles devant stimuler la croissance. Cependant, cette politique ne peut porter ses fruits dans une courte durée, puisque son processus demande du temps.

Lors de l'adoption de la loi de finances 2016, une polémique a été engagée sur l'avenir de Sonatrach comme symbole de la souveraineté de l'Etat. A travers l'article 66 qui permet l'ouverture de capital des entreprises publiques, certains ont soupçonné la privatisation de Sonatrach. A ce propos, le gouvernement, à travers le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le ministre des Finances et même Ahmed Ouyahia, chef de cabinet de la Présidence, a rassuré que Sonatrach et les entreprises stratégiques sont intouchables.

Il faut savoir que le groupe Sonatrach a au moins 51% dans l'accès aux contrats d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures. La règle de 51/49% introduite dans la LFC 2009 est toujours mainte-

nue. Elle accorde à la Sonatrach la majorité dans chaque projet d'investissement avec des groupes étrangers, et lui attribue le droit exclusif en matière de transport d'hydrocarbures par canalisations. Cependant, avec le bouleversement que connaît le marché mondial du pétrole et du gaz, Sonatrach doit relever le défi des énergies renouvelables, le gaz naturel et le pétrole.

Le gouvernement a aussi opté pour la rationalisation des dépenses publiques tout en refusant de parler d'austérité, sachant que des projets non lancés, sauf ceux ayant un caractère social comme le logement, ont été gelés en 2015.

Par ailleurs, les travailleurs ne peuvent pas s'attendre à des augmentations de salaires dans

un contexte financier difficile. C'est dans ce sens que la Centrale syndicale comme partenaire social lié par un pacte économique et social avec le gouvernement, signé en février 2014, est tenue aussi de jouer un rôle. L'UGTA célébrera aussi son 60^e anniversaire. Lors de la récente tripartite, l'UGTA avait plaidé au coté du patronat et du gouvernement pour la préservation de la stabilité du front social à travers le dialogue et la concertation. Pour rappel, le premier pacte économique a été signé en 2006. La célébration officielle du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le 24 février 1956, et de la nationalisation des hydrocarbures en 1971 sera chapeautée cette

année par la Centrale syndicale. Rendez-vous est donné pour aujourd'hui à la Maison du peuple. Seront présents sur place de hauts responsables de l'Etat, dont les noms n'ont pas été communiqués par l'UGTA, outre des invités et des syndicalistes qui assisteront à l'inauguration de deux stèles. Il s'agit de celle du martyr Aïssat Idir pour «consacrer l'attachement des travailleurs algériens au nationalisme algérien et à la revendication de l'indépendance devenue le véritable mot d'ordre des masses populaires», a souligné la Centrale syndicale dans son invitation adressée à la presse et signée par le SG, Abdelmadjid Sidi Said. D'autre part, un hommage sera rendu au défunt Abdelhak Benhamouda, pour

exprimer «l'engagement des travailleurs à la sauvegarde des valeurs républicaines et l'histoire du syndicalisme nationaliste algérien», écrit l'UGTA.

Les festivités se poursuivront au Palais des nations, Club des Pins. Sur place, plusieurs allocutions sont au programme, dont un message du président de la République qui sera lu par un représentant. Le chef de l'Etat avait présidé la veille un Conseil ministériel restreint consacré au gaz et aux énergies renouvelables comme priorités et pourquoi pas une alternative face à la chute des prix du pétrole dont les retombées directes sur l'Algérie se sont manifestées par un recul de plus de la moitié des réserves de change.

N. C.

Pour bâtir une économie nationale productive

L'UGTA appelle les travailleurs à se mobiliser

Le secrétaire général chargé des relations extérieures à la Centrale syndicale, Ahmed Guettiche, a affirmé que «les travailleurs et travailleuses dans les différentes entreprises algériennes sont appelés à se mobiliser afin de bâtir une économie nationale productive et efficace», soulignant l'importance de «œuvrer à la promotion de l'investissement, la préservation des postes d'emploi et la protection du produit national».

A la veille du 60^e anniversaire de sa création, l'Union générale des travailleurs algériens a appelé les travailleurs et travailleuses à se mobiliser pour bâtir une économie nationale productive à même de satisfaire les différents besoins des citoyens et de préserver les postes d'emploi. En effet, le secrétaire général chargé des relations extérieures à la Centrale syndicale Ahmed Guettiche a rappelé que les travailleurs étaient prêts à relever les défis et à faire face aux répercussions de la chute des prix du pétrole, en œuvrant à la diversification de l'économie algérienne et en privilégiant l'agriculture, le tourisme, les mines et l'énergie. Il a par ailleurs précisé que l'Algérie possédait des ressources matérielles et humaines importantes qui lui permettent de surmonter la crise pétrolière et de promouvoir l'économie nationale. Il a ajouté que tous les travailleurs «sont conscients de

la situation délicate que traverse le pays en raison de la chute des prix du brut», soulignant que tous sont mobilisés pour «relever les défis et œuvrer à renforcer le front interne, à travers l'augmentation de la production nationale, la protection des entreprises et la préservation des acquis obtenus grâce à leurs sacrifices». Il a en outre soutenu que la célébration du 60^e anniversaire de la création de l'UGTA intervient cette année dans un contexte marqué par de nouveaux acquis consacrés par les nouveaux amendements constitutionnels qui prévoient que «les secteurs stratégiques sont le bien du peuple algérien» et que «l'Etat garantit l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et leur préservation pour les générations futures» outre «la protection de la propriété publique des terres agricoles et des eaux». Le responsable syndical a salué les dispositions de la Constitution amendée qui prévoient notamment de «mettre fin aux disparités sociales et régionales» et d'œuvrer à la promotion d'«une économie productive concurrentielle dans le cadre du développement durable et la préservation de l'environnement». M. Guettiche a indiqué que l'UGTA, créée pendant la guerre de Libération, avait contribué «efficacement au raffermissement de l'unité nationale face au colonialisme». L'UGTA avait aussi contri-

bué, après l'indépendance, à l'édification du pays et a même joué «un rôle efficace» durant la tragédie qu'a connue l'Algérie à la fin du siècle dernier «en faisant face au terrorisme qui a ciblé les fondements de l'Etat algérien», a-t-il encore ajouté. Il a soutenu que l'UGTA n'a pas hésité à défendre la République algérienne durant cette bataille décisive en œuvrant à consolider le front interne pour faire face au fléau terroriste, et à corriger l'image ternie de l'Algérie à l'étranger en participant à différentes tribunes internationales du monde du travail. Il a rappelé, à ce propos, la conférence internationale qui s'est tenue à Alger avec la participation de nombreux syndicalistes internationaux qui se sont déplacés dans certaines régions sensibles d'Algérie pour s'enquérir de la situation et renverser la thèse alléguant que l'Etat algérien était sur le point de s'effondrer. S'agissant de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures, le syndicaliste a indiqué qu'un programme riche à la hauteur de l'événement, précisant que de nombreux rassemblements et manifestations seront organisés à travers les différentes wilayas du pays et des sites historiques seront inaugurés à Alger.

T.K./APS

Élections législatives en avril

Cessez-le-feu en Syrie

■ Les Etats-Unis et la Russie ont appelé à l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu samedi en Syrie, dont l'opposition anti-Assad a accepté le principe. Damas a annoncé de son côté la tenue d'élections législatives en avril.

Par Meriem Benchaouia

Près de trois semaines après l'échec des négociations de paix à Genève, et au lendemain d'une sanglante vague d'attentats à Homs et près de Damas, revendiquée par Daech, nouvelle once d'espoir de paix en Syrie. Les Etats-Unis et la Russie ont appelé à l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu samedi en Syrie, dont l'opposition anti-Assad a accepté le principe. Damas a annoncé de son côté la tenue d'élections législatives en avril. En effet, Washington et Moscou ont présenté lundi, dans un communiqué commun, les modalités d'un cessez-le-feu dans ce pays en guerre depuis cinq ans. Les belligérants, à savoir: le gouvernement syrien, ses alliés et les groupes d'opposition armés, devront faire savoir au plus tard vendredi 26 février à midi, heure de Damas (11h00 à Alger), s'ils acceptent cette proposition. Si c'est le cas, ils devront cesser les combats à minuit. L'opposition syrienne a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait, «sous conditions», ce cessez-le-feu. Toutefois, cette trêve ne concernera pas les opérations militaires contre les djihadistes de l'État islamique ni du Front al Nosra, la branche syrienne d'Al Qaïda. Les opérations militaires, notamment les frappes aériennes menées par l'aviation syrienne, la Russie et la coalition internationale conduite par les États-Unis, se poursuivront donc contre ces autres groupes «terroristes», précisent les Russes et les Américains. Le secrétaire d'État américain, John Kerry, a appelé toutes les parties à accepter ce plan censé permettre d'acheminer une aide humanitaire en Syrie et faciliter la transition politique. «La durée de la trêve proposée est de deux semaines mais elle pourra être reconduite indéfiniment avec l'accord des parties», a-t-on pré-



cisé à la chaîne de télévision Al Arabiya. Peu après cette annonce, le président syrien Bachar al Assad a annoncé la tenue d'élections législatives le 13 avril. Les dernières élections législatives en Syrie remontent à 2012.

Optimisme et incertitudes

Après l'accord annoncé par Washington et Moscou en vue d'un cessez-le-feu partiel en Syrie, la question de son application était sur toutes les lèvres hier. Son succès dépendra pour beaucoup de la volonté des Etats-Unis et de la Russie à coopérer, en dépit de leur méfiance mutuelle, et de leur capacité à forcer leurs alliés sur le terrain à respecter les modalités de la trêve. Le cessez-le-feu devrait être accepté «sous conditions» par le Haut comité des négociations, qui rassemble des groupes-clés de l'opposition. Cet organisme précise que l'acceptation de cette cessation des hostilités, pour deux semaines

d'abord, est conditionnée par la levée des sièges des villes syriennes, la libération des prisonniers, l'arrêt des bombardements des civils et la livraison d'aide humanitaire. John Kerry avait appelé toutes les parties à accepter ce plan. Dans la vision du secrétaire d'Etat américain, s'il est mis en œuvre, le cessez-le-feu devrait permettre non seulement de faire reculer les violences, mais aussi d'étendre la livraison de l'aide humanitaire aux zones assiégées, qui en ont besoin de manière urgente, et aussi d'ouvrir la voie à une transition politique. Barack Obama n'a pas fait de grand discours après l'annonce de l'accord. Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue russe Vladimir Poutine, le président américain a insisté sur la nécessité du respect de la trêve par toutes les parties pour soulager les souffrances du peuple syrien. «L'accent doit être mis sur le combat contre Daech», a martelé Barack Obama. À l'optimisme tempéré de l'Administration amé-

ricaine, Poutine a adopté un ton triomphant, écrit le «Washington Post», c'est que pour lui, les termes de l'accord représentent une victoire, car les Etats-Unis vont désormais partager avec lui des informations qu'ils lui refusaient jusqu'alors. Depuis le début du conflit en Ukraine, Washington et l'Otan avaient en effet cessé toute coordination militaire avec les Russes. Artisan de l'accord, John Kerry a résumé le sentiment général en déclarant : «Nous sommes tous conscients que des défis significatifs nous attendent». Après l'annonce de l'accord, le président Poutine a tenu un long discours, insistant largement sur la nécessité de revenir aux négociations politiques de Genève, «le plus important c'est que les conditions sont en train d'être créées pour le lancement d'un vrai processus politique, à travers un large dialogue inter-syrien à Genève sous l'égide de l'Onu», a déclaré le président russe.

M. B./ agences

Association des victimes d'octobre 88 à Béjaïa

Le pouvoir et l'opposition invités «à trouver une issue apaisée à la crise»

L'association des victimes d'octobre 88 (AVO 88) de Béjaïa a réitéré dans une déclaration avant-hier, ses revendications. Elle a appelé «le pouvoir et l'opposition à trouver une issue apaisée et négociée à la crise qui perdure». Les rédacteurs de la déclaration sont revenus sur la genèse des événements qui ont secoué le pays en 1988 et ont déploré le fait qu'«aucune Constitution ne cite explicitement ni ces événements, ni les martyrs du 05 octobre 1988, ni les centaines de blessés et handicapés à vie», ceci en faisant allusion à la dernière révision de la Constitution. Ils estiment qu'ils ont totalement ignoré y compris dans le cadre de la tragédie nationale, preuve en est qu'ils sont considérés toujours comme des victimes d'accidents du travail contrairement à ce qu'ils deman-

dent, à savoir un statut de victimes de la démocratie. «Même l'inclusion dans le cadre de la tragédie nationale officieusement promise n'est pas effective», lit-on dans le document. Les membres de l'association rappellent que beaucoup de temps a passé mais, ils sont toujours «en attente d'un statut de victimes d'octobre et la reconnaissance et la réhabilitation du 05 octobre 1988». Pour eux, le pays vit actuellement une situation similaire à celle qui a été à l'origine des événements de 1988: «aujourd'hui, comble de l'histoire, une récession économique due à l'effondrement du prix du pétrole, nous amène à une situation similaire si ce n'est plus dure que celle vécue à partir de 1986», écrivent-ils. Et d'ajouter: «la situation nous interpelle tous autant que nous sommes, car elle est porteuse

de grands risques pour la stabilité de l'Algérie, menacée aussi bien au niveau de nos frontières (Libye, Tunisie, Mali ...) qu'au niveau interne par les adeptes du terrorisme et les partisans du statu quo». L'association réclame plus loin, «l'abrogation de la loi d'amnistie votée en 1991 à l'APN par le parti unique, une commission d'enquête indépendante pour situer les responsabilités qui ont endeuillé des centaines de familles ainsi que la déclassification de tous les documents classés secret défense en relation avec le soulèvement populaire de 1988 pour que les chercheurs et universitaires puissent faire toute la lumière sur ces douloureux et tragiques événements», poursuivent-ils.

H. Cherfa

EDITO

Tout ça pour ça ?

suite de la page Une

De grandes villes, porteuses de vestiges millénaires, ont été réduites sous les bombardements en ruines et décombres mais le bilan en pertes humaines est encore plus tragique, et ce sont ces chiffres qui sont les plus douloureux, avec plus de 250 000 morts et environ 100 000 disparus. Entamé en 2011 par des manifestations pacifiques dans la foulée du «printemps arabe», le très mal nommé, le conflit syrien a finalement accouché, au lieu d'un renversement de régime, d'une récolte de deuils et de larmes qui, à la veille du cessez-le-feu, interpellent le remords collectif, 5 ans après le début du désastre, sous le sceau de «tout ça pour ça ?» Le bilan aurait pu être pire, ressemblant au mieux à la situation actuelle en Tunisie, au pire à celui du chaos en Libye, si la Russie n'était intervenue par sa proposition de destruction totale des armes chimiques détenues par le régime syrien. Le retrait de cet argument brandi par les puissances occidentales a fait éviter le pire, à savoir leur intervention, par exemple sous le fallacieux prétexte de «no fly zone» dont on connaît le sinistre palmarès en Libye. Même hors de ce scénario du pire, la Syrie se retrouve aujourd'hui à dresser le constat du triste spectacle des villes réduites en amas de pierres, à compter ses centaines de milliers de morts et de disparus et se voir vidée de sa substance humaine partie se réfugier sous des ciels plus cléments après avoir bravé tous les risques de la migration clandestine, aux côtés des frères irakiens, afghans et autres victimes innocentes de conflits inutiles. Résultat de cette guerre meurtrière : un président toujours en place et un pays délabré, sous le regard des puissances qui auront tiré les marrons du feu en confortant les comptes des marchands de canons... et de chair à canon. A l'orée de cette paix issue d'une guerre dont le Smig de lucidité aurait dicté de faire l'économie, il est évident qu'il vaut mieux, sans triomphalisme outrancier, se réjouir. Sur la lancée, le regard sur le bilan indique le double devoir d'éviter les stériles jérémiades et la nécessité, face aux tentations guerrières qui ne manqueront pas de se présenter dans un avenir pas forcément lointain, de clamer haut et fort : plus jamais ça !

N. S.

Transition énergétique

Les énergies renouvelables, priorité algérienne

■ Le programme national des énergies renouvelables est placé au rang de priorité nationale. Cet objectif est au cœur de l'action de l'Etat qui souligne la nécessité d'aller dès à présent vers une transition énergétique qui repose sur le renouvelable.

Par Louiza Ait Ramdane

L'Algérie s'engage dans une nouvelle ère énergétique durable. Le pic pétrolier a été atteint pour l'Algérie qui doit penser à amorcer une stratégie nationale de transition énergétique vers les énergies renouvelables. Le modèle énergétique actuel de l'Algérie, qui repose sur l'exploitation et l'exportation des énergies fossiles, ne sera plus tenable d'ici quelques années. Il faut absolument de nouvelles ressources énergétiques et c'est le renouvelable qui doit remplacer le fossile. Une priorité de l'Algérie à l'état actuel. Ainsi, l'Algérie amorce une dynamique d'énergie en lançant un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables. Cette vision de l'Etat algé-

rien s'appuie sur une stratégie axée sur la mise en valeur des ressources inépuisables comme le solaire et leur utilisation pour diversifier les sources d'énergie et préparer l'Algérie de demain. Lors du Conseil ministériel restreint consacré à la politique nationale dans le domaine du gaz qu'il a présidé avant-hier à Alger, le Président Bouteflika a souligné que le programme des énergies renouvelables «doit être considéré comme une priorité nationale». Dans ce sens, le Président Bouteflika a donné des directives fermes au gouvernement afin qu'il accentue la dynamisation du programme de développement des énergies renouvelables adopté en Conseil des ministres en mai 2015. Le chef de l'Etat a rappelé également que le développement des énergies renouvelables est à même de prolonger durablement l'indépendance énergétique de notre pays et de générer aussi une dynamique de développement économique dans son sillage.

Le Président Bouteflika a également chargé le gouvernement d'accorder une importance particulière au développement de la pétrochimie. Lors du même Conseil, le président de la République a également ordonné «la poursuite des efforts de rationalisation de la consommation nationale d'énergie en général, dont le gaz naturel, y compris à travers la consommation de



Ph/DJR

l'électricité». A l'issue du débat, le président de la République «a ordonné la poursuite et l'intensification de la prospection des ressources en gaz naturel, insistant également sur le respect des plannings d'amélioration des capacités de production des gisements déjà en cours d'exploitation».

Le Programme national actualisé de développement des énergies renouvelables qui avait été adopté lors du Conseil des ministres du 24 mai 2015, prévoit une production d'ici à 2030 de 22 000 MW d'électricité de source renouvelable, notamment solaire et éolienne, destinée au

marché intérieur, en plus de 10 000 MW supplémentaires à exporter, rappelle-t-on. Ce qui correspond à 27% de la production globale d'électricité d'ici à 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité. En conséquence, il en résultera, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles. Grâce à ce programme, il est

prévu de réaliser une économie de près de 300 milliards de m³ de gaz sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation et rapporteront à l'Etat d'importants revenus supplémentaires. Ce programme revêt un caractère national et touche la majorité des secteurs d'activités. Sa mise en œuvre est ouverte aux opérateurs publics et privés. Le développement des énergies renouvelables, et en particulier du solaire, est urgent à un moment où les ressources en pétrole et en gaz tendent à s'épuiser.

L. A. R.

Investissement et production locale à Batna Plus de 52 producteurs au 2^e salon

PAS MOINS de 52 producteurs activant, notamment, dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la mécanique, participent à la 2^e édition du Salon de l'investissement et la production locale, ouvert hier à la salle des expositions Assihar de Batna. Mabrouk Bezzaz, directeur de la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Aurès), organisatrice de la manifestation, s'est réjoui du fait que le salon accueille, cette année, onze opérateurs de plus par rapport à l'édition précédente. Pour Abdelkrim, gérant d'une entreprise de jus de fruits à T'kout, en activité depuis 2014, les produits à base de composants naturels que cette unité produit et commercialise «commencent à être acceptés» par les consommateurs. «Notre produit est désormais vendu dans sept wilayas dont Tizi Ouzou, Ouargla, Biskra, Tindouf et Béchar», a ajouté cet investisseur, avant de regretter, cependant, que le déficit en foncier industriel à T'kout empêche l'extension de son unité.

«La laiterie publique Aurès trouve dans le Salon de la production locale une occasion de faire connaître ses nouveaux produits», a indiqué son directeur de marketing, Salah Bougroura, tandis que le gérant d'une entreprise de fabrication de produits en matière plastique, Mohamed Necib, a estimé que «les droits douaniers élevés freinent l'essor de son unité qui fabrique des produits avec des matières premières importées».

Halim Y.

Complexe gazier de Hassi-R'mel

De nouvelles installations énergétiques renforcent les capacités

DI importants projets sont venus renforcer les installations énergétiques à Hassi-R'mel (110 km au sud de Laghouat), et permettre à ce complexe gazier de se mettre au diapason des mutations dans le domaine et de couvrir les besoins énergétiques du pays. Il s'agit, entre autres projets ambitieux retenus pour le secteur, du projet de réalisation, pour un investissement de 2,58 milliards DA, d'une centrale électrique d'une capacité de 590 mégawatts (MW) occupant une surface de 15 hectares dans la région de Tilghemt, sur le territoire de la commune de Hassi-R'mel.

Ce projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 70%, est scindé en trois phases d'exécution de génie-civil, l'installation mécanique et l'installation électrique, selon la fiche technique du projet.

Renforcé dernièrement par la mise en service de deux de ses turbines d'une capacité de 400 MW, ce projet, qui devra générer 1 260 emplois, dont 60 pour la main-d'œuvre étrangère, s'assigne comme objectif la couverture de la demande du marché national en électricité et l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux clients.

L'essor qu'a connu le secteur des hydrocarbures dans la wilaya de Laghouat a été également marqué par le lancement du projet de réalisation d'une station de compression de gaz (GR-4) à Hassi-R'mel, dont la première pierre a été posée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa dernière visite de travail dans la wilaya de Laghouat. D'un financement de 3,03 milliards

DA, en plus d'un apport en devises de 1,11 milliard d'euros et 15 millions de dollars US, ce projet sera réceptionné en août 2017 et devra être mis en service en août 2019.

La société Sonatrach vise, à travers ce projet énergétique employant 716 agents, l'accroissement de la pression pour le transport par gazoduc de la région sud-est du pays vers le centre national de distribution de gaz situé à Hassi-R'mel, avec une capacité de transport de 3,32 millions de m³/heure, et contribuer ainsi au renforcement du transport de gaz naturel au niveau national.

La centrale électrique hybride, un fleuron énergétique

Le tissu industriel de Laghouat s'est également enrichi d'un fleuron énergétique consistant en une centrale électrique hybride à Hassi-R'mel (gaz+solaire), entrée en service en 2011, avec une capacité de production électrique de 150 mégawatts (MW), dont 120 mégawatts produits à partir du gaz et 30 mégawatts par l'énergie solaire.

Implantée sur une surface de 64 hectares dans la région de Tilghemt, 25 km au nord de Hassi-R'mel, cette structure, l'une des plus grandes centrales hybrides en Afrique et dans le monde, est le fruit d'un accord de partenariat entre la société algérienne NEAL (New Energy Algeria) et la société espagnole Abener. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a présidé lundi un conseil restreint consacré à la politique natio-

nale dans le domaine du gaz, a donné des directives pour la poursuite et la dynamisation de l'exploration des ressources gazières et le respect des plans nationaux d'amélioration des capacités des champs en exploitation.

Le Président Bouteflika a donné des directives pour la poursuite et la dynamisation du programme de développement des énergies renouvelables adopté en Conseil des ministres en mai 2015, soulignant que ce programme doit être considéré comme une priorité nationale. Le programme national de développement des énergies renouvelables prévoit, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien, accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles.

Ces investissements dans le domaine énergétique s'ajoutent à la centrale hybride de Hassi-R'mel (150 MW), mise en service en 2011, et à la ferme éolienne d'Adrar (10 MW), ainsi qu'à la centrale solaire expérimentale de Ghardaïa (1,1 MW). Ces deux dernières installations ont été réceptionnées en juillet 2014.

Sur le même registre, le chef de l'Etat a ordonné la poursuite des efforts de rationalisation de la consommation nationale d'énergie en général, dont le gaz naturel, y compris à travers la consommation de l'électricité.

Hani Y./APS

Crédits à la consommation

Un mécanisme pour la consécration de la croissance économique

■ *Le crédit à la consommation constitue un «mécanisme efficient» pour la consécration de la croissance économique, ont affirmé à Tipasa des experts ayant pris part à une rencontre sur «Le rôle du crédit à la consommation dans le développement de la production nationale et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen».*



Par Souad L.

La rencontre, organisée par la Chambre d'industrie et de commerce de la wilaya de Tipasa, a vu la participation des autorités locales, dont le wali, d'industriels, d'opérateurs économiques et des représentants de banques nationales. L'opportunité a donné lieu à un débat ouvert sur le crédit à la consommation et

son rôle dans l'édification d'une économie nationale diversifiée hors hydrocarbures, par la présentation d'expériences de nombreux pays ayant adopté cette stratégie visant le soutien du produit national. Pour l'expert national Smail Lalmas, il s'agit (le crédit à la consommation) d'une «règle économique évidente», vu que le développement économique, a-t-il dit, «est conditionné par la consommation», d'où la

responsabilité dévolue à l'Etat, d'organiser et de réguler le marché de la consommation, tout en préservant le pouvoir d'achat du citoyen.» L'intervenant a soutenu, à cet effet, que l'expérience du crédit à la consommation, menée avant 2009 a «échoué», car, en plus de «n'avoir pas préservé le pouvoir d'achat du citoyen, elle manquait de perspectives et a encouragé l'importation tous azimuts», a-t-il argu-

menté. En outre, M. Lalmas prévoit une contribution progressive des nouvelles procédures dans le relèvement à 40% du taux d'intégration des produits locaux, estimé actuellement à 20%, sachant que la production nationale s'appuie à 80 % sur l'importation des matières premières et autres pièces de montage. «La consécration d'un taux d'intégration de 40 %, à moyen terme, serait fort appréciable», a-t-il estimé à ce propos. L'expert économique Mohamed Azouz, de l'Ecole supérieure du commerce, a, pour sa part, qualifié le crédit à la consommation de «mécanisme stratégique pour la relance de l'économie nationale» et pour «se départir de la dépendance économique aux pays industriels, à long terme», a-t-il ajouté. L'universitaire Cheloufi Nouredine a, quand à lui, plaidé pour une réflexion à de nouvelles formules adaptées à certains consommateurs qui «rejetent les crédits bancaires pour des considérations religieuses.» Il a estimé, à ce propos, que les banques islamiques ont un rôle à jouer, d'autant plus, a-t-il souligné, que les «formules (de crédit) proposées par ces dernières sont en vigueur même dans des pays occidentaux».

S. L./APS

Algérie-Etats-Unis

Examen de la coopération économique bilatérale

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouhouareb a reçu à Alger le sous secrétaire d'Etat américain chargé des affaires politiques, Thomas Shannon, en visite de travail en Algérie. Lors de cette audience les deux parties ont abordé l'évolution des relations économiques bilatérales qualifiées de «satisfaisantes», a indiqué un communiqué du ministère. «Il convient également de consolider ces relations économiques au

regard des nombreuses opportunités de partenariat identifiées à l'occasion des différentes rencontres entre responsables et opérateurs des deux pays, notamment celles tenues à l'occasion du deuxième road show Doing Business In Algeria organisé récemment aux Etats-Unis d'Amérique», a souligné la même source. A cette occasion, M. Bouhouareb, a présenté les grandes lignes de la politique économique générale mise en

place par le gouvernement pour diversifier l'économie, par l'encouragement et l'accompagnement de l'investissement, à travers une refonte du cadre juridique régissant l'investissement et visant l'amélioration du climat des affaires en Algérie. Le ministre a également émis le souhait de «voir les entreprises américaines s'inscrire dans cette nouvelle dynamique notamment dans certaines filières porteuses d'un potentiel de développement et de

croissance», a précisé le document. Pour sa part, M. Shannon a salué les efforts de l'Algérie pour mener à terme la politique de diversification de son économie, en mettant en exergue l'intérêt des opérateurs de son pays au marché algérien. Il a également fait part de la disponibilité des autorités américaines pour appuyer la construction d'un partenariat gagnant-gagnant au regard des potentialités dont dispose l'Algérie et de sa situation géographique en tant que plateforme permettant d'exporter vers les marchés africain, européen et du Moyen-Orient.

Yanis G.

Industrie

Les pseudo-investisseurs impactent négativement le foncier

La présence de «pseudo-investisseurs» ne peut «qu'impacter négativement le foncier industriel et, partant, le fait d'investir», ont soutenu les participants à un colloque international sur «l'investissement dans les pays maghrébins», organisé à l'université de Biskra. «Mus par le souci d'instaurer un climat favorable à l'investissement, les pouvoirs publics accordent des facilités aux porteurs de projets pour qu'ils accèdent au foncier qui est ensuite purement dilapidé par les pseu-

do-investisseurs», a relevé le D' Lamine Laâdjil de l'université de Biskra. La problématique du foncier industriel «réside dans l'émergence de pseudo-investisseurs qui gênent les vrais investisseurs et détournent le foncier de la destination qui devrait être la sienne», a relevé pour sa part le D' Chaouki Yaïch-Temame, de la même université. Le D' Farouk Khelf, de l'université d'El Oued, abondant dans le même sens, a considéré que cette pratique «réduit l'offre en foncier et

empêche l'avènement de la dynamique économique voulue». Pour Rachid Lebkar, de l'université de Salé (Maroc), la question du foncier doit être «approchée avec une grande vigilance», d'autant, a-t-il noté, que les réserves de foncier public sont aujourd'hui «quasiment nulles» dans la ville de Casablanca. Pour rationaliser l'exploitation du foncier industriel, l'Algérie a mis en place des garde-fous pour maîtriser la gestion des assiettes foncières destinées à l'investissement, a estimé,

quant à lui, le directeur de wilaya de l'industrie et des mines, Sofiane Beladehane, considérant que des opérateurs privés «peuvent aménager des zones industrielles et dégager de nouveaux espaces fonciers pour l'investissement». La rencontre de deux jours se déroule au pôle universitaire de Chetma, à l'initiative de la faculté de droit et de sciences politiques. Elle réunit des universitaires nationaux, du Maroc et de Tunisie.

A.F./agences

Foire nationale de l'olive et de l'huile d'olive Une cinquantaine d'exposants à Boumerdès

UNE CINQUANTAINE d'exposants prennent part à la quatrième édition de la foire nationale de l'olive et de l'huile d'olive ouverte à Beni Amrane, (à l'est de Boumerdès), en présence d'un public nombreux. Les participants (soit des oléiculteurs, des opérateurs de la filière et des artisans) à cette foire, de trois jours, sont venus des wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Chlef, Naâma, et Ain Defla. Cette manifestation, abritée par le complexe sportif de proximité de Beni Amrane, est déclinée en plusieurs stands dédiés à la promotion et à la commercialisation des différentes variétés d'olives de table et de l'huile d'olive, en plus de l'exposition d'huileries traditionnelles et modernes, ainsi que d'objets artisanaux, de produits du terroir (miel et dérivés) et autres plats culinaires préparés avec de l'huile d'olive et des olives, réputés dans la région. Dans le but de promouvoir l'investissement dans la filière, les organisateurs de cette édition n'ont pas omis de faire appel aux banques, aux organismes d'assurance et aux différents dispositifs publics d'aide à l'emploi. L'ouverture de cette quatrième foire nationale du genre, dont l'organisation est assurée par la Direction des services agricoles (DSA), en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, a été marquée par la présence de nombreux visiteurs, en quête d'une opportunité pour l'achat de l'huile d'olive à un prix abordable, a-t-on constaté. Selon le responsable de la DSA, Mohamed Kherroubi, cette manifestation «donnera lieu à la récompense des trois lauréats du concours de la meilleure huile d'olive», en vue de stimuler les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits oléagineux. «Cet évènement participe à la relance de la filière oléicole, par la création d'un cadre organisé pour la commercialisation de ses produits, tout en constituant une opportunité, pour les participants, afin d'échanger leurs expériences et savoir faire dans la culture de l'olive, dans un objectif d'amélioration de leurs rendements», a-t-il ajouté.

R. E.

Adrar

Ouverture d'une antenne de collecte des récoltes de maïs

■ Une antenne de collecte des récoltes de maïs sera ouverte bientôt dans la wilaya d'Adrar, a annoncé à Adrar le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi.

Par Salim L./APS

Des actions sont en cours, en coordination avec les différentes parties concernées, pour l'ouverture d'une antenne locale de l'Office national d'aliment de bétails (Onab), pour recueillir les récoltes de maïs, un genre culturel aux perspectives prometteuses dans la région, a indiqué le ministre, lors de l'inspection d'exploitations agricoles dans les communes d'Ougrout et Tissabit (nord d'Adrar), et en réponse aux préoccupations d'agriculteurs de la région concernant les contraintes de transport de la production de maïs sur de longues distances vers l'Onab de Bougtob (El-Bayadh).

Le ministre a, en outre, appelé les agriculteurs à dynamiser les projets agricoles dans la région pour contribuer à la chaîne de production nationale dans différentes filières agricoles stratégiques, ajoutant que le ministère de tutelle a entrepris des dispositions pratiques pour l'examen de plus de 120 dos-

siers de mise en valeur agricole par la concession, totalisant une superficie de plus de 60 000 hectares.

«La région se caractérise par des conditions climatiques spécifiques lui permettant d'obtenir une importante production agricole de primeurs susceptibles d'être exportées à l'étranger», a souligné M. Ferroukhi, avant de mettre l'accent sur «l'accompagnement des jeunes investisseurs dans le secteur, en vue de contribuer à l'accroissement qualitatif et quantitatif de la production agricole dans la région». «Il appartient de soutenir l'accompagnement technique des agriculteurs pour atteindre la performance des différentes ressources et opportunités existantes, ainsi que la modernisation de l'agriculture en vue de développer les activités liées à l'industrie agroalimentaire», a-t-il estimé.

L'accompagnement technique requis permettra de réguler les systèmes de production, en fonction de la formation appliquée, l'exploitation des résultats de la recherche scientifique, la



mécanisation de l'agriculture et la valorisation et la commercialisation des produits agricoles, a-t-il ajouté. Le ministre de l'Agriculture a visité, dans la zone à vocation phœnicicole de Talmine (130 km de Timimoune), une exploitation agricole privée, a écouté des doléances liées notamment à l'électrification, l'ouverture de pistes agricoles, la promotion de la commercialisation des produits agricoles et la réalisation de chambres froides, et dont il a assuré leur prise en charge graduellement, selon les priorités.

Dans la commune de Sebâa, le ministre a pris connaissance de la situation de l'aquaculture

intégrée dans les activités agricoles, une opération qui suscite, ces deux dernières années, l'intérêt de nombreux jeunes agriculteurs, avant de visiter une exposition d'espèces de poissons élevés dans les bassins d'irrigation agricole.

Ferroukhi a, dans ce cadre, salué l'accompagnement et les efforts des jeunes investisseurs pour la réussite de cette nouvelle expérience menée dans la région et qui, a-t-il dit, constitue un maillon important dans la consolidation de la production agricole et l'amélioration des revenus issus de la petite et moyenne agriculture. Il a, par ailleurs, inspecté la pépinière de

la Conservation des forêts où il a suivi un exposé sur les différents projets et activités concrétisées au titre de l'extension des surfaces forestières dans la région, à la faveur de campagnes de boisement pour lutter contre le phénomène de la désertification, améliorer l'environnement et plus de développer les zones frontalières.

La wilaya d'Adrar dispose d'une surface sylvicole de plus de 710 000 hectares, dont plus de 667 ha ont été plantés à la faveur de l'existence de trois pépinières d'une capacité de production de 150 000 plants forestiers, selon les explications fournies à la délégation. Au terme de sa visite de deux jours dans la wilaya d'Adrar, le ministre a inspecté une usine de concentré de tomate dans la région de Reggane (150 km du chef-lieu de wilaya).

S.L./APS

Médéa

Les nouvelles procédures de passation de marchés publics en débat

Des cadres gestionnaires des administrations et services communaux ont pris part, à Médéa, à une journée d'étude sur les nouvelles procédures de passation de marchés et commandes publics, à l'initiative de la direction de l'administration locale (DAL). Trois axes ont été abordés, lors de cette rencontre encadrée par des universitaires, des économistes, des juristes et des cadres administratifs, à savoir la passation de marchés, la commande publique et le contrôle des marchés publics, avec en point de mire les nouvelles dispositions introduites à la faveur du décret exécutif du mois de septembre 2015, définissant les règles et conditions de gestion des fonds publics. Les intervenants ont mis l'accent, au cours de leurs

différentes interventions, sur l'objectif visé par ces nouvelles dispositions, qui, outre la garantie d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers de l'Etat, veillent sur le respect du principe de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures de conclusion des marchés. Ces procédures, appelées à rendre plus efficace l'action des pouvoirs publics en termes de dépenses et d'impact des projets pris en charge par le trésor public, devaient également préserver les ressources financières de l'Etat et assurer une certaine flexibilité dans l'acte de gestion des fonds alloués, aussi bien aux collectivités locales qu'aux établissements publics à

caractère administratif, ont indiqué les conférenciers. La journée d'étude s'est penchée, par ailleurs, sur certaines procédures spécifiques, telles que les procédures de conclusion de marchés en cas d'urgence impérieuse, de gré à gré, d'appel d'offres restreint, de procédures de consultation sélectives ou de sous-traitance. Des explications ont été fournies, à cet égard, aux cadres gestionnaires des administrations publiques et des collectivités locales présents à cette journée, sur la spécificité de chacune de ces procédures, les conditions légales requises pour la validation de la procédure retenue, ainsi que l'impératif de se référer au code des marchés publics, dans toute action à entreprendre.

Fateh B.

Souk Ahras

Extension des superficies vouées à l'oléiculture

Les superficies réservées à la culture d'oliviers ont connu une importante extension dans la wilaya de Souk Ahras où elles sont passées de 5 500 hectares, à fin 2015, à 8 058 hectares actuellement, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ce résultat a été obtenu «à la faveur de la concrétisation de différents programmes de plantation arboricole initiés par la DSA et la Conservation des forêts, en plus de l'accompagnement régu-

lier des agriculteurs de cette filière», a précisé le chef du service de la production et du soutien technique, Mohamed-Hamza Kamel. D'autres programmes relevant du Fonds national de développement rural (FnDr), des projets de proximité et de développement rural intégré (Ppdri) et du Haut commissariat au développement de la steppe (Hcds) ont également contribué à l'augmentation de la surface oléicole, selon ce responsable. De même que la «bonne pluvio-

métrie, le suivi par les agriculteurs du parcours technique, les nouvelles techniques de cueillette et les campagnes de sensibilisation dont ont profité plus de 700 agriculteurs de la filière», sont les autres facteurs ayant concouru au développement de la production d'olives dans cette wilaya qui a enregistré, jusqu'à présent, une récolte de 81 380 quintaux d'olives sur une surface de 4 000 hectares. Les communes de Merahna, Kheddara, Heddada, Sidi Fredj, Drea,

M'daourouch, Tiffech, Bir Bou Haouch et Oum El Adhaim sont les zones où la culture de l'olivier est la plus pratiquée, a-t-il fait savoir. Un programme de plantation d'oliviers touchant une superficie supplémentaire de 200 hectares vient d'être lancé dans les communes de la région sud de la wilaya, à l'instar de Safel El Ouiden, Oued Keberit et Taoura, a conclu la même source.

Hani A./Agences

Oran Vers l'attribution de logements aux familles des immeubles menaçant ruine

L'ATTRIBUTION de 6 400 logements publics locatifs aux résidents dans des immeubles et habitations menacés d'effondrement classés en case rouge à Oran sera entamée dans moins d'une semaine, a annoncé le wali, Abdelghani Zaalane. Cette opération, qui sera effectuée par étapes, touchera les secteurs urbains de Sidi Houari, Ibn Sina, El Badr, Sidi El Bachir, El Mokrani, El Emir, Seddikia et El Makkari, ainsi que certains cas des quartiers d'El Hamri, El Ghoualem (ex-Medioni) et Derb, a souligné M. Zaalane lors de la cérémonie de remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs au programme de location-vente AADL. Cette attribution intervient après le recensement par des commissions élargies aux représentants des citoyens qui ont participé à la mise au point des listes et après régularisation du dossier des habitants de la cité «Batimate Taliane» de hai Seddikia qui ont bénéficié de pré-affectations indiscutables, a ajouté le wali d'Oran. Après l'achèvement de l'opération des secteurs urbains, les efforts seront orientés vers les quartiers de Sanawber (ex-Planteurs) et Ras El Ain, selon le chef de l'exécutif qui a affirmé qu'un grand pas a été franchi dans l'éradication définitive de ce site d'ici fin 2016, pour le transformer en lieu de loisirs des habitants d'Oran.

N.O.



Tunisie

L'Allemagne envisage d'envoyer des soldats pour former l'armée tunisienne

Ph : DR



■ L'Allemagne envisage d'envoyer des soldats en Tunisie pour former l'armée tunisienne puis éventuellement libyenne à lutter contre l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), a rapporté la presse allemande.

Par Hatem B.

«Le terrorisme de l'EI menace toute l'Afrique du Nord» et il est crucial «de faire tous les efforts possibles pour soutenir les pays qui luttent pour la démocratie comme la Tunisie», explique au journal *Bild am Sonntag* la ministre allemande de la Défense, Ursula von der Leyen. Selon l'hebdomadaire, des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Défense vont se rendre jeudi et vendredi à Tunis pour étudier comment des militaires allemands pourraient participer à une mission d'entraînement. Cet engagement pourrait déboucher à terme sur la mise sur pied, avec d'autres partenaires inter-

nationaux, d'un camp d'entraînement en Tunisie pour des soldats libyens, ajoute le *Bild am Sonntag*. Selon la ministre, un camp d'entraînement en Tunisie contribuerait à la stabilité régionale. «Et si la Libye, voisine directe, réussit à se doter un jour

d'un gouvernement d'unité nationale, ses forces de sécurité pourraient également bénéficier de structures d'entraînement en Tunisie», ajoute la ministre. L'armée allemande participe actuellement à la coalition internationale menée par les Etats-Unis contre l'EI. Le chargé des questions de défense pour le gouvernement, Hans-Peter Bartels, a toutefois estimé le mois dernier que l'armée allemande se trouvait «à la limite de ses capacités d'intervention».

Les forces de sécurité

tuent un homme de 60 ans par erreur

Un Tunisien de 60 ans a été tué par erreur, lors d'une opération antiterroriste menée par les forces de sécurité dans la région de Jendouba (nord-ouest de la Tunisie), a indiqué à l'AFP le ministre de l'Intérieur. «Cet homme se trouvait près du théâtre de l'opération dans la localité de Oued Meliz», a précisé le chargé de communication du ministère, Yasser Messbah.

Cette opération a abouti à «l'arrestation de 16 éléments terroristes dont un a été blessé par balle au niveau de l'épaule lors d'un échange de tirs avec les forces de sécurité», a-t-il ajouté.

Certains éléments ont avoué qu'ils comptaient installer un camp d'entraînement dans la zone montagneuse de Jendouba, selon la même source. Des pistolets et une quantité de munitions ont été saisis lors de cette opération, selon M. Messbah. Le ministère de la Défense a annoncé de son côté avoir tué un terroriste lors d'une opération de ratissage lundi à mont Mghila (centre), voisin du mont Chaambi qui est considéré comme la principale base arrière du maquis à la frontière algérienne. L'armée y pourchasse

depuis 2012 des mouvements armés.

La Tunisie fait face, depuis 2011, à un essor de la mouvance extrémiste dont les attaques ont coûté la vie à des dizaines de policiers et de militaires. L'an dernier, le pays a été frappé par trois attentats majeurs revendiqués par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), qui ont fait 72 morts dont 59 touristes et 13 agents des forces de l'ordre.

H. B./APS

Selon le Pentagone Les frappes américaines en Libye ont évité une attaque de Daech en Tunisie

LE BOMBARDEMENT

américain qui a visé la semaine dernière un camp d'entraînement de combattants du groupe terroriste autoproclamé «Etat Islamique» (EI/Daech) en Libye a probablement évité un attentat en Tunisie voisine, soutenait le Pentagone. Le raid aérien de vendredi dernier contre le camp terroriste près de Sabrata, à l'ouest de Tripoli, avait fait plusieurs dizaines de morts, dont Nouredine Chouchane, présenté comme un cadre opérationnel de Daech, responsable de deux récentes attaques en Tunisie, celles du musée du Bardo (22 morts) et sur une plage et dans un hôtel près de Sousse (38 morts). Le camp détruit était «concentré sur des entraînements pour mener des opérations, le type d'opérations que l'on a vu en Tunisie», a justifié le porte-parole du Pentagone, Jeff Davis. «Nous sommes certains que (...) la frappe a empêché une tragédie plus grande avec une quelconque sorte d'attaque extérieure. Le type d'entraînement qu'ils menaient ainsi que la proximité avec la frontière tunisienne suggèrent qu'un forfait de plus grande envergure était en préparation», a poursuivi M. Davis. Dans le camp où, selon le Pentagone, jusqu'à 60 éléments s'entraînaient, «des personnes travaillaient en petits groupes synchronisés et coordonnés (...) avec de petites armes», a-t-il dit. Le ministère américain de la Défense estime à quelque 5 000 le nombre d'éléments de Daech désormais en Libye, où l'organisation terroriste, jusqu'ici surtout implantée en Syrie et en Irak, voit ses rangs gonfler.

R.M.

Un terroriste tué lors d'un ratissage

UN TERRORISTE a été tué lundi lors d'un échange de tirs avec l'armée dans une zone montagneuse du centre de la Tunisie, a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de la Défense. «Les forces militaires traquent depuis deux semaines un groupe de terroristes à mont Mghila. Un terroriste a été tué lors d'un échange de tirs avec une unité de l'armée», a précisé Belhassan Oueslati. Cette opération de ratissage se poursuit, a-t-il ajouté, sans vouloir donner d'autres détails. Le mont Mghila est voisin du mont Chaambi, considéré comme la principale base arrière du

maquis. Début février, trois terroristes ont été tués lors d'une opération antiterroriste dans la zone montagneuse de Tounine, près de la ville de Gabès dans le sud du pays. Des armes et des munitions ont été saisies, selon le ministère de l'Intérieur. La Tunisie fait face depuis 2011 à un essor de la mouvance extrémiste dont les attaques ont coûté la vie à des dizaines de policiers, de militaires et de touristes. Plusieurs de ces attaques ont été revendiquées par un groupe lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi)

H.B.

Sahara occidental

La visite de Ban Ki-moon, un «message fort» au Maroc

Le chef de la délégation sahraouie aux négociations avec le Maroc pour le règlement du conflit au Sahara occidental, Khatri Addouh, a souhaité à Smara que la prochaine visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région, début mars, soit un «message fort» à l'adresse de l'occupant marocain qui ne cesse de dresser des obstacles devant les efforts de la communauté internationale.

«Nous espérons qu'elle (la visite du SG de l'ONU) soit un message fort, que nos frères marocains comprennent une fois pour toutes, qu'il faut reconnaître d'abord qu'ils ont commis l'erreur d'envahir un territoire qui ne leur appartient pas au détriment de la légalité internationale mais aussi au détriment du droit d'un peuple à l'autodétermination», a déclaré Khatri Addouh, en marge d'une conférence qu'il a tenue à Smara à l'occasion du Marathon pour le Sahara Occidental. M. Khatri Addouh a souligné également que le peuple sahraoui a lutté et qu'il continue à

résister et «c'est ce que va refléter la célébration du 40^e anniversaire de la proclamation de la RASD (République arabe sahraouie démocratique)». Le chef des négociateurs sahraouis, également président de la Commission nationale préparatoire pour la célébration du 40^e anniversaire de la proclamation de la RASD, a indiqué que la visite du SG de l'ONU, Ban Ki-moon, aura lieu la première semaine du mois de mars. «Il viendra pour nous visiter et peut-être quelques pays de la région, pour voir comment pousser le processus de négociation et la recherche d'une solution pacifique au Sahara occidental», a-t-il souligné.

Pour M. Addouh, la date prévue pour cette visite doit être respectée par l'ONU et par Ban Ki-moon qui a bénéficié la semaine dernière d'un soutien franc et affiché du Conseil de sécurité des Nations unies. M. Addouh a indiqué dans une déclaration que le SG de l'ONU «est tenu de dire toute la vérité sur les auteurs des entraves aux efforts

internationaux dans cette région». Un Marathon sera organisé en l'honneur de la cause sahraouie, qui coïncidera avec la célébration du 40^e anniversaire de la proclamation de la RASD. La RASD a été en effet proclamée le 27 février 1976 par le Front Polisario à Bir Lehlou au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui. Quelque 500 athlètes venant de 22 pays participeront à ce marathon, dont 120 athlètes algériens.

Les participants à cette joute sportive viennent entre autres des Etats-Unis, Chine, Espagne, Italie, etc. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Kamel D./Agences



Royaume-Uni

Cameron met en garde contre les conséquences d'un Brexit

■ David Cameron a défendu mordicus lundi devant le Parlement britannique le compromis arraché à Bruxelles pour éviter une sortie de l'UE, prévenant, au moment où la livre sterling chutait lourdement, qu'un Brexit menacerait la sécurité «économique et nationale» du pays.

Par Ali O.

«**Q**uitter l'Europe menacerait notre sécurité économique et nationale», a lancé, véhément, le Premier ministre conservateur dans un discours destiné à convaincre les eurosceptiques de son propre parti du bien fondé de l'accord qu'il a obtenu vendredi auprès de ses partenaires européens.

Comme une illustration de ses propos, la livre britannique est tombée lundi à son niveau le plus faible en près de sept ans face au dollar, plombée notamment par le ralliement de Boris Johnson, le charismatique maire conservateur de Londres, au camp des pro-Brexit (British Exit).

Cette défection constitue un revers de taille pour M. Cameron et offre aux partisans d'une sortie de l'UE la figure politique d'envergure dont ils manquaient encore jusqu'à présent.

Dans une tribune publiée lundi dans le *Daily Telegraph*, Boris Johnson a assuré que le Brexit était «une chance unique» d'obtenir un «véritable changement» des relations du pays avec ses voisins européens. Il a aussi mis en garde contre les risques d'«érosion de la démocratie», estimant que l'UE entraînait un désengagement des électeurs.

«Il n'y a qu'une seule manière d'obtenir le changement dont nous avons besoin et c'est en votant pour une sortie», a fait



valoir Boris Johnson.

Alors que les analystes s'interrogent sur les réelles motivations

de M. Johnson, à qui l'on prête volontiers l'ambition de succéder à M. Cameron, ce dernier a assuré, dans une critique à peine voilée, n'avoir pour sa part «pas d'autre projet que de servir au mieux» les intérêts du Royaume-Uni.

Les partisans d'une sortie de l'union n'ont à offrir que «des risques dans un temps d'incertitude, un saut dans l'inconnu», a insisté David Cameron dans le palais de Westminster.

«Quand il s'agit des emplois des gens, on ne peut pas juste dire tout ira bien», a-t-il ajouté, répétant son leitmotiv qu'un maintien dans une UE réformée offri-

rait au pays «le meilleur des deux mondes» et rendrait le Royaume-Uni «plus sûr» et «plus fort».

Dressant un portrait toujours plus sombre d'un Royaume-Uni post-Brexit après le référendum du 23 juin, David Cameron a également invoqué les tensions avec la Russie et la menace posée par l'organisation jihadiste État islamique (EI).

«Ce n'est pas le moment de diviser l'Ouest», a-t-il lancé.

L'organisation européenne de coordination policière Europol a estimé lundi que le Royaume-Uni serait plus vulnérable aux attentats et au crime organisé si le pays décidait de quitter l'UE.

«Il n'aura plus les avantages dont il dispose actuellement, comme un accès direct à notre base de données, la possibilité de participer à nos projets en matière de renseignement ainsi que d'autres sujets», a déclaré le directeur d'Europol, le Britannique Rob Wainwright, en marge d'une conférence de presse à La Haye.

M. Cameron a aussi souligné que le vote du 23 juin sera «une décision définitive», moquant ceux qui laissent croire qu'il sera possible de négocier à nouveau avec Bruxelles en cas de vote pour une sortie.

Quant à l'impact économique d'un Brexit, l'agence de notation Moody's a jugé que le coût «dépasserait les gains», Fitch soulignant de son côté qu'une sortie de l'Union risquerait de «peser» et de différer des investissements.

Des économistes de la banque américaine Citi évaluaient lundi les chances que le Brexit l'emporte à 20-30%, estimant qu'elles pourraient, au mieux, monter à 30-40% en fonction de la popularité des partisans du Brexit, et notamment de celle du truculent Boris Johnson.

Les analyses tempéraient toutefois son impact potentiel sur le résultat de la consultation du 23 juin. Pour Matthew Goodwin de l'université de Kent, «l'impact de Boris Johnson a été exagéré». «C'est un responsable politique influent mais il y a peu de chance qu'il puisse changer le résultat du vote», a-t-il dit à l'AFP.

D'autant qu'il aura en face de lui un David Cameron fort du soutien de sa ministre de l'Intérieur, Theresa May, eurosceptique affichée, du ministre des Finances George Osborne, allié fidèle, et d'une grande majorité de son cabinet. Sans compter les milieux d'affaires, l'opposition travailliste et le parti indépendantiste écossais SNP. A. O.



Points chauds

Libertés civiles

Par Fouzia Mahmoudi

Que cela a été un coup de pub fait au détriment des autorités américaines ou encore l'expression d'une véritable conviction, le bras de fer de l'entreprise américaine Apple avec le FBI se terminera vraisemblablement dans les jours qui viennent. En effet, hier, la compagnie la plus riche du monde s'est dite prête à soutenir la création d'un groupe d'experts pour évoquer le cryptage de ses appareils mobiles si les autorités mettent fin à leurs efforts pour le forcer à débloquer l'iPhone d'un auteur de l'attentat de San Bernardino. Dans un communiqué publié sur son site internet, Apple a réitéré son opposition aux requêtes des autorités et de la justice lui demandant de fournir une assistance technique à la police fédérale (FBI) dans l'enquête sur la fusillade mortelle de 14 personnes en décembre dernier dans cette ville de Californie, tout en ouvrant la voie à ce compromis. Les enquêteurs veulent pouvoir accéder au contenu de l'iPhone 5c de Sayed Farook, un Américain auteur avec sa femme Tashfeen Malik de cette tuerie de San Bernardino. Ceci dit l'intransigeance des premiers jours, de Tim Cook, actuel dirigeant de l'entreprise californienne n'a pas impressionné le public américain qui selon un sondage publié cette semaine indique qu'une majorité d'Américains penchent en faveur du FBI dans ce cas et appuient la demande de déblocage du téléphone. «La meilleure option pour le gouvernement serait de retirer ses demandes formulées en vertu du "All Writs Act" et de constituer, comme l'ont proposé certains au Congrès, une commission ou un panel d'experts sur le renseignement, les technologies et les libertés civiles pour discuter des implications, de cette mesure, pour les forces de l'ordre, la sécurité nationale, la vie privée et les libertés individuelles», a indiqué le groupe. «Apple participerait volontiers à cet effort», a assuré la société. Datant de 1789 et amendé à plusieurs reprises depuis, le «All Writs Act», ou loi sur les mandats, autorise la justice à émettre une injonction «nécessaire ou appropriée» pour aider par exemple des enquêteurs en cas de force majeure et lorsqu'aucun autre outil juridique n'est disponible. Reste ainsi à savoir si Apple, qui a reçu le soutien de nombreuses personnalités à travers le monde, pliera finalement sous le poids de la pression exercée par le peuple américain, majoritairement opposé à sa résistance à coopérer. Ceci dit, les Américains ont souvent dans un premier temps supporté les dépassements dans le domaine de la vie privée de la part de leurs gouvernants au nom de la sécurité, pour ensuite le regretter amèrement, comme ce fut le cas pour le Patriot Act. F. M.

Burundi

Nkurunziza s'engage à ouvrir le dialogue avec l'opposition

Le président burundais Pierre Nkurunziza, dont le pays est plongé dans une crise politique majeure depuis près de dix mois, s'est engagé hier à ouvrir un «dialogue inclusif» avec l'opposition, a déclaré à Bujumbura le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon. Les responsables politiques de l'opposition et du parti au pouvoir «ont promis de s'engager dans un dialogue inclusif. C'est ce que le président Nkurunziza a également confirmé, qu'il allait s'engager dans un dialogue politique», a déclaré M. Ban à l'issue d'un entretien avec le président burundais. «Les responsables politiques burundais doivent être prêts à rassembler le courage et la confiance qui aboutiront à un processus politique crédible», a ajouté le secrétaire général, arrivé lundi à Bujumbura pour tenter de trouver

une issue à la crise. Lundi soir, M. Ban avait réuni à la même table des responsables de partis politiques d'opposition et du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. «Rien ne les empêche de continuer sur cette voie», a-t-il estimé hier.

La question demeure toutefois de savoir qui sera invité à participer à ce dialogue politique.

Sur ce point, le président Nkurunziza s'est référé à une résolution des Nations unies, adoptée en novembre 2015, qui appelait le gouvernement à dialoguer avec tous les interlocuteurs «pacifiques», à l'intérieur ou à l'étranger.

«Ce dialogue concerne tous les Burundais à l'exception de ceux qui sont engagés dans des actes de déstabilisation», a précisé hier M. Nkurunziza, alors qu'une dizaine de grenades ont explosé dans la nuit dans plusieurs quartiers de

la capitale, faisant une dizaine de blessés selon la police. Le Burundi est plongé dans une profonde crise politique depuis la candidature fin avril 2015 du président Nkurunziza à un troisième mandat, qu'il a obtenu en juillet.

Plus de 400 personnes ont été tuées depuis le début de la crise, qui a poussé plus de 240 000 Burundais à l'exil, alors que des milliers d'autres ont été arrêtés et que les forces de l'ordre sont accusées d'exécutions extrajudiciaires.

«Je me trouve au Burundi au moment où le pays est en crise (...) Nous ne pouvons nous permettre de le voir sombrer», a rappelé le secrétaire général de l'ONU.

M. Ban a ensuite quitté le Burundi pour Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo voisine, deuxième étape de sa tournée africaine.



Journées du film jordanien à Alger

«3000 nights» de May Masri projeté en ouverture

■ Les cinéphiles algérois ont rendez-vous avec le cinéma jordanien à partir d'aujourd'hui. C'est dans le cadre de la cinquième édition des Journées du film jordanien à Alger que le public pourra découvrir des productions filmiques récentes de ce pays. Cet événement de trois jours se veut un espace d'échange culturel entre les professionnels du septième art des deux pays. D'ailleurs, des rencontres-débats seront animées par des réalisateurs algériens et jordaniens.

Par Abla Selles

Des échanges cinématographiques entre l'Algérie et la Jordanie renforcent les relations culturelles entre les deux pays, offrant aux populations le plaisir de découvrir des films récents. En effet, les Journées du film jordanien à Alger continuent de susciter l'intérêt du public puisqu'il y a toujours de la nouveauté et de la créativité. Pour la cinquième édition de cet événement qui débutera dans la soirée de demain, trois nouveaux longs-métrages seront projetés. Il s'agit de *Theeb* de Najji Abu Nawar, *The Council* de Yahya Abdallah et *3000 nights* de May Masri. Sorti en 2014, le premier film se déroule dans le désert en 1916. Un petit bédouin, Theeb, s'aventure dans le désert dans un voyage périlleux qui lui fait découvrir que sa survie dépend d'un impitoyable étranger.

The Council se déroule en Jordanie dans l'école d'un camp de réfugiés palestiniens de l'UNRWA (Nations unies) et plonge dans ce microcosme

pour se placer à hauteur des enfants. Quant au troisième film réalisé par une cinéaste, il relate l'histoire d'une jeune Palestinienne accusée de terrorisme et qui, emprisonnée, découvre qu'elle est enceinte au moment où ses codétenues se révoltent.

Ces trois films ont connu un grand succès dans des festivals internationaux prestigieux. Ils seront projetés avec des courts-métrages en ouverture.

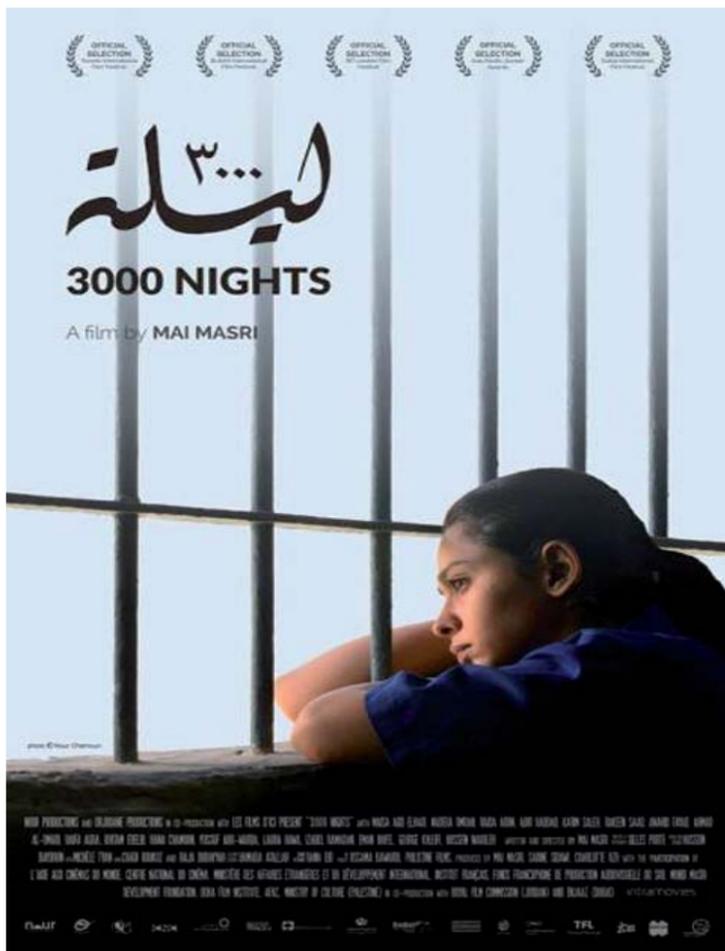
D'ailleurs, la Jordanie œuvre ces dernières années à produire des films novateurs qui mettent en valeur des aspects ou épisodes de l'histoire du royaume hachémite et traitent de diverses questions de sociétés entraînées par l'urbanisation, la modernisation et l'ouverture sur le monde. Dans cette dynamique créative, plusieurs cinéastes jordaniens, issus notamment des nouvelles générations, commencent à se distinguer et à donner à leur cinématographie nationale des œuvres originales.

Il est à noter que les Journées du film jordanien à Alger, comme celles du film algérien à Amman, connaissent

un succès selon les organisateurs. D'ailleurs, cet échange filmique a réussi à mettre en relation aussi bien les cinéastes que les publics des deux pays.

A.S.

Ph. DR



Festival du cinéma de Qumra

L'Algérie présente avec «Fi rassi rond-point» de Hassen Ferhani

Le film documentaire «*Fi rassi rond-point*» (Dans ma tête un rond-point) du réalisateur algérien Hassen Ferhani sera projeté au 2^e Festival du cinéma de Qumra prévu du 4 au 8 mars à Doha (Qatar), ont indiqué les organisateurs du festival.

Ce long métrage sera présenté dans la section «Nouvelles voix du cinéma» aux côtés d'autres œuvres, «*Waves' 98*» (Liban-Qatar 2015) d'Ely Dagher, lauréat de la

Palme d'or du court métrage au 68^e Festival de Cannes.

Réalisé en 2015, ce documentaire donne en 100 mn un aperçu sur les abattoirs d'Alger, un espace à la fois lugubre et vital où travaillent à huis clos des hommes, au rythme de leurs tâches quotidiennes.

En compétition dans de nombreuses manifestations internationales, le documentaire a remporté récemment le Grand Prix du

7^e Festival «*Filmer le travail*» à Poitiers (sud-ouest de la France). Il avait été également sacré meilleur documentaire du 6^e Festival international du cinéma d'Alger.

L'édition 2016 du Festival de Qumra, une manifestation cinématographique non compétitive, comprend également un espace dédié à l'«*expérience cinématographique interactive*» qui met en avant de nouvelles visions dans le 7^e art. **M.K.**

Prix «Loulou'a d'or»

La coopérative «Nebras» d'Adrar lauréate

La coopérative «Nebras» des arts et des spectacles d'Adrar a décroché le prix «Loulou'a d'or» de la meilleure représentation des 3^e Journées nationales du théâtre et des arts dramatiques, clôturée dimanche soir à Khemisti (Tissemsilt).

La coopérative, qui a participé avec la pièce «*Safar*» (Voyage), a remporté un prix d'une valeur de 100 000 DA, alors que l'association «El Amel», pour la promotion des jeunes de Bordj Bou-Arréridj, a remporté le prix «Loulou'a d'argent» (60 000 DA) pour la pièce «*El mezbala el fadhéla*».

Le prix «Loulou'a de bronze» (40 000 DA) est revenu à l'association «Er-rissala» du théâtre de M'sila pour sa pièce «*El ayam essebaa*» (les sept jours).

Le prix du jury a été décerné à la coopérative «El Ajwad» de Boumerdès pour sa représentation «*Errakiza*».

Le comédien Koufi Haithem et la comédienne Hadjar Hassan de la coopérative «Nebras» ont accaparé, pour leur part, les prix des meilleurs rôles masculin et féminin. Le jury a décerné des prix d'encouragement aux associations «Fananine ahrar» (artistes libres) de Skikda, «Ahabab El Masrah» d'arts dramatiques de Bouira et «El Assala» de Béchar.

La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle, étalée sur quatre jours, a été marquée par la remise de diplômes d'encouragement aux bénéficiaires d'ateliers de formation sur respectivement l'écriture dramatique, la scénographie, l'interprétation.

Un hommage a été rendu aux encadreurs, aux membres du jury et aux sponsors qui ont contribué à la réussite de cet événement culturel, dont notamment la direction de la culture, l'Assemblée populai-

re communale (APC) de Khemisti et les médias. Le rapporteur du jury, Beroumana Samia, de l'université de Sidi Bel-Abbès, a estimé que les représentations théâtrales participantes ont été d'«*un bon niveau, surtout pour ce qui est du contenu et l'interprétation sur scène*».

Elle a ajouté que le jury a noté une «*cohésion entre le décor et le thème de chaque histoire représentée sur scène*».

Les 3^e Journées nationales du théâtre et des arts dramatiques, organisées par l'association «Loulou'a thaqafia» de la commune de Khemisti en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya, les services communaux et l'Office des établissements de jeunes (Odej), a vu la participation de 13 troupes de théâtre et monodrames issus de 13 wilayas du pays.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 27 février :
Exposition collective d'arts plastiques «*Diab Baya*», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Nouredine.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «*Le maître et ses disciples*» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Vendredi 26 février à 16h :
Concert de Hamidou.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Télemly, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février :
Exposition de peinture «*Sirocco*» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février :
Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 3 mars :
Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

Cinémathèque d'Alger

Du 24 au 26 février :
Cinquièmes Journées du film jordanien. Ouverture mercredi à 19h avec le long-métrage «*3000 nuits*» de Maï Masri. Le public pourra assister aussi à la projection de «*Theeb*» de Najji Abu Nawar et «*The Council*» de Yahya Abdallah

Espace Espagne

Jusqu'au 3 mars :
Exposition collective «*Art Propos*» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.

Coup-franc direct

Des dirigeants absentéistes

Par Mahfoud M.

Le club banlieusard de l'USM El Harrach est connu pour être l'un des clubs formateurs en championnat national qui a réussi à placer de nombreux jeunes dans les formations phares du championnat mais aussi à l'étranger. Sa réussite, il la devait à la stabilité de son staff technique mais aussi à sa direction étant donné que le président Laïb a présidé des années durant aux destinées de cette formation. Toutefois, cela a changé avec le départ de ce dernier, remplacé par un autre ancien président, Mana. Ne pouvant s'adapter aux nouvelles données de ces dernières années, Mana vit une situation des plus difficiles, ne trouvant pas de solution au problème financier dont le club souffre ces derniers temps. Cependant, ce qui a compliqué davantage la situation du club har-rachi c'est qu'il fait face à l'abandon total de ses dirigeants qui font dans l'absentéisme et qui ne sont pas tout le temps aux côtés de leurs joueurs. Peut-on croire à la réussite d'un club quand on sait que ses responsables n'assistent pas à ses matchs et ne soutiennent pas les joueurs ? Cela est d'autant plus utopique qu'il faut se demander ce que ces derniers veulent vraiment en délaissant complètement le club. **M. M.**

MCE Eulma

Bourdim : «Rouabah fait l'unanimité»

LE PRÉSIDENT du MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football), Samir Bourdim, a affirmé lundi que Taoufik Rouabah fait l'unanimité au sein de la direction du club pour diriger la barre technique en remplacement de Kamel Mouassa, dont le contrat a été résilié dimanche à l'amiable. «Nous avons ciblé plusieurs noms d'entraîneurs, mais celui qui fait l'unanimité est Rouabah qui avait dirigé l'équipe par le passé. Nous allons le contacter incessamment pour tenter de le convaincre de revenir au MCEE», a indiqué le premier responsable de la formation du «Babiya». La direction du club et Kamel Mouassa ont décidé dimanche de mettre fin à leur collaboration à l'amiable en raison des derniers mauvais résultats concédés par le club des

Hauts-Plateaux. Lors des sept derniers matchs en championnat, le MCEE n'a réussi à récolter que cinq points avec Mouassa, qui avait succédé à Nouredine Saâdi. «Outre Rouabah, nous avons également coché les noms de Zemiti et Moussa Bezzaz. La prochain entraîneur sera connu d'ici à mardi», a-t-il ajouté. Engagée lors de la précédente édition de la Ligue des champions d'Afrique, le MCEE s'est fait éliminer à la phase de poules dans un groupe où figurait l'USM Alger, l'ES Sétif, et Merrikh du Soudan. Au terme de la 20^e journée de la Ligue 2, le MCEE pointe à la 10^e place avec 25 points, loin derrière la troisième place occupée par l'USM Bel-Abbès (36 pts), synonyme d'accession parmi l'élite.

CS Constantine

Meghni aura une autre chance



L'EX-INTERNATIONAL algérien, Mourad Meghni, devait subira mardi un nouveau contrôle médical avant que les responsables du CS Constantine ne tranchent sur son avenir avec le club de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cette formation. Cette décision intervient au lendemain de l'interdiction, par les mêmes responsables, au joueur de prendre part aux entraînements de son équipe. Meghni, de retour à Constantine après quatre semaines d'absence, avait irrité ses dirigeants au point où ils ont évoqué la résiliation de son contrat. Le fait que le milieu de terrain offensif contracte des blessures à répétition depuis qu'il a rejoint les «Sanafir» l'été passé, a conforté la direction constantinoise dans son intention de se séparer de ses services. Mais Meghni, inactif pendant deux saisons avant son arrivée au CSC, a refusé toute ruptu-

re de son contrat, expliquant qu'il s'était rendu en France pour soigner sa nouvelle blessure contractée face au MC Oran, lors de la 17^e journée du championnat. L'ancien joueur de la Lazio de Rome (Série A, Italie), écarté des rangs de la sélection algérienne depuis la CAN-2010 en raison d'une méchante blessure au genou, insiste sur le fait que sa nouvelle blessure n'ait rien de grave et qu'il tienne à honorer son contrat avec le CSC où il a signé pour relancer sa carrière, selon ses dires.

RC Relizane

Henkouche refuse de renvoyer Meddah

L'ENTRAÎNEUR du RC Relizane (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Henkouche, a refusé lundi «catégoriquement» le renvoi du gardien de but Nadjib Meddah, accusé d'avoir «levé le pied» lors de l'élimination de son équipe samedi en 8^e de finale de la Coupe d'Algérie face au MC Alger (2-1). «Meddah est notre fils, nous devons le soutenir dans ces moments difficiles et ne pas agir d'une manière aveugle. C'est vrai qu'il a été responsable des deux buts encaissés face au MCA, mais il ne faut pas le blâmer pour autant, ça peut arriver à n'importe quel gardien au monde. Cela ne constitue pas une raison pour le renvoyer», a affirmé Henkouche. Les deux bourdes du gardien de but Meddah ont soulevé un véritable tollé au sein du club et chez les supporters, au point où certains dirigeants ont demandé le renvoi pur et simple du portier. «L'équipe a besoin de plus de sérénité en ce moment. Notre élimination en coupe n'est pas la fin du monde. Notre principal objectif est de rester en Ligue 1, la Coupe constituait un simple bonus pour nous», a ajouté le coach du Sari. Et de conclure : «Je vais m'atteler à la reprise des entraînements prévue lundi après-midi à remonter le moral des troupes et bien nous concentrer sur notre prochain rendez-vous en championnat face au MC Oran».

MC Alger

Betrouni ne regrette pas d'avoir fait confiance à Amrouche

Le président du Mouloudia d'Alger, Achour Betrouni, ne regrette pas d'avoir fait confiance au jeune coach, Lotfi Amrouche, qui a assuré l'intérim après le limogeage de Meziane Ighil pour insuffisance de résultats, avant d'être confirmé. Le boss des Rouge et Vert pense qu'il a bien fait de le garder même s'il manque d'expérience, étant donné qu'il était entraîneur dans les catégories jeunes.

Par Mahfoud M.

Le premier responsable du Doyen pense qu'il vaut mieux faire confiance à un technicien local que de ramener un étranger, car cela demande du temps avant qu'il ne s'adapte à la manière de travailler du club. Betrouni estime que ce jeune entraîneur possède les diplômes requis, outre le fait qu'il reste déterminé et motivé pour réussir. Betrouni souhaite garder cet entraîneur pour la saison prochaine bien qu'il sait qu'il est trop tôt pour parler de ce cela, puisque cela dépendra d'un certain nombre de paramètres, dont les résultats que décrochera le club en fin de saison. Très satisfait des résultats enregistrés jusque-là, le président Betrouni dira que la qualification en Coupe est méritée après les sacrifices consentis sur le terrain par les joueurs qui se sont donnés à fond pour réussir cet objectif. Il affirmera, en outre,

Le premier responsable du Doyen confiant



qu'il souhaite remporter la Coupe cette saison. Il avouera qu'il est content pour les joueurs, Aouedj, Chaouchi et Gourmi qui se sont illustrés lors du dernier match de Coupe face au RC Relizane, souhaitant qu'ils continuent sur cette lancée et réussissent d'autres bons résultats. Sur un

autre plan, Betrouni souhaite que son club puisse revenir au stade du 5-Juillet, le seul stade qui puisse contenir tous les supporters du Doyen. Pour ce qui est des projets d'avenir, le président aspire à ouvrir un grand chantier en effectuant de nombreux changements. **M. M.**

JO 2016

Ferhat : «La Corée du Sud, un bon test»

Le milieu international olympique de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Zineddine Ferhat, a estimé lundi que les deux matchs amicaux prévus les 25 et 28 mars à Séoul face à la Corée du Sud vont constituer «une étape importante de préparation» en vue des Jeux olympiques de Rio de Janeiro. «Il s'agit de deux tests importants pour nous face au finaliste de la dernière Coupe d'Asie. Nous allons nous mesurer pour la première fois au niveau mondial. Ces deux rendez-vous nous seront bénéfiques en vue des JO», a affirmé Ferhat. La sélection algérienne, dirigée par le technicien suisse Pierre-André Shurmann s'est qualifiée au rendez-vous brésilien grâce à sa

deuxième place en Coupe d'Afrique CAN-2015 des moins de 23 ans, disputée au Sénégal (28 novembre-12 décembre). L'Algérie effectue ainsi son retour sur le plan olympique après 36 ans d'absence. «Au delà de son cachet amical, ces deux rencontres vont nous permettre de jauger nos qualités en dehors du continent africain. Personnellement, les deux tests de Séoul seront loin d'être de simples matchs amicaux», a-t-il ajouté. L'adversaire coréen a décroché le deuxième ticket de son continent qualificatif au JO, à l'issue de la Coupe d'Asie disputée à Doha (Qatar) en janvier dernier où il a été battu en finale

par la Japon (3-2). Les «jeunots» des Verts ont disputé mercredi dernier leur première rencontre amicale, contre la Palestine (défaite 1-0) au stade du 5-Juillet à Alger. Le sélectionneur national Pierre-André Shurmann s'est réjoui samedi de la programmation de ces deux matchs face aux Coréens. «Ce sera une occasion pour mes joueurs de découvrir un autre style de jeu. J'ai personnellement demandé à la Fédération algérienne de football de me programmer le maximum de matchs amicaux contre des équipes asiatiques, africaines, européennes et d'Amérique du Sud, en prévision des JO», a-t-il déclaré.

Ligue 1 Mobilis

Quatre matchs à huis clos pour le MOB

LE MO BÉJAÏA (Ligue 1 algérienne de football) a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette sanction a été prise par la commission de discipline de la LFP suite au jet de projectiles (bouteilles, pierres, dégradation d'équipements), sans préjudice des indemnités financières qui seront demandées par le gestionnaire du stade. Les faits se sont produits lors du match face au NA Hussein Dey (défaite 2-1, a.p) disputé samedi dans le cadre des 1/8^e de finale de la Coupe d'Algérie. Le club de la

Soummam va purger son premier match mardi lors de la réception de l'USM Alger (16h00) en match avancé de la 21^e journée du championnat. Le préparateur physique du MOB, Laâbeni Adel, a écopé de six mois de suspension ferme à compter du 21.02.2016 plus 40 000 DA d'amende (Art 58). De son côté, le RC Relizane a écopé de deux matchs à huis clos en plus d'une amende de 200 000 dinars. Le RCR a été sanctionné pour sa part pour jet de projectiles entraînant des dommages physiques lors de la réception du MC Alger samedi (défaite 2-1) comptant pour les 1/8^e de finale de Coupe.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte antiterroriste

15 casemates détruites à Tipaza

QUINZE CASEMATES servant de refuge pour des terroristes ont été découvertes et détruites lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Tipaza, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tipaza, a découvert et détruit, le 22 février 2016, quinze casemates aménagées qui servaient de refuges pour des terroristes», selon la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité

organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam, «ont appréhendé quatorze contrebandiers et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 12,5 tonnes de denrées alimentaires, deux groupes électrogènes et deux marteaux piqueurs», ajoute-t-on.

A Laghouat et Ouargla, «trois immigrants clandestins qui tentaient de rejoindre la Libye ont été appréhendés», signale-t-on.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale de Naâma, «ont saisi sept kilogrammes de kif traité», rapporte également le MDN.

F. T.

Sport mécanique

1^{re} édition «Raid des Reines» du 4 au 11 mars

LA PREMIÈRE édition «Raid des Reines» se déroulera entre Alger et Tamanrasset du 4 au 11 mars 2016, ont annoncé mardi les organisateurs de cette compétition.

Selon le tracé choisi, les équipes féminines vont passer par les villes de Djelfa, Ghardaïa, El Goléa, In Salah et Moulai Lahcène sur une distance de 2 200 km.

Outre l'aspect compétitif, «ce Raid, qui a pour objectif de promouvoir le tourisme saharien, s'adresse aux femmes actives dans le tissu industriel, écono-

mique et social», précise la même source.

Le «Raid des Reines» est organisé par «NSO Organisation» et «M'zab Tour» sous l'égide du ministère de l'Aménagement du territoire du Tourisme et de l'Artisanat et la wilaya de Tamanrasset.

Composé uniquement d'équipes féminines encadrés par le staff de l'organisation, le Raid des Reines sera agrémenté de plusieurs thématiques, ainsi que de nombreuses visites touristiques (...), a conclu NSO.

Racim S.

Tunisie

Réunion prochaine des pays voisins de la Libye

LE MINISTRE tunisien des Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui, a indiqué que son pays comptait abriter très prochainement une réunion des pays voisins de la Libye pour examiner les moyens d'aider le gouvernement d'union nationale à rétablir la paix et la stabilité dans ce pays.

Dans une déclaration au journal tunisien «Echourouk» dans son édition de mardi, M. Jhinaoui a souhaité que les factions rivales en Libye réussissent à régler leurs problèmes et que le Parlement libyen approuve le gouvernement d'union nationale annoncé récemment, mettant en garde contre toute intervention militaire qui ne ferait, a-t-il dit, que retarder un règlement politique de la crise.

Le chef de la diplomatie tunisienne a souligné la convergence de vues entre son pays et l'Algérie concer-

nant la crise libyenne et les efforts pour parvenir à une solution politique et aider les différentes parties libyennes à régler leur crise et à préserver l'intégrité de la Libye.

Evoquant les relations entre la Tunisie et l'Algérie, M. Jhinaoui a affirmé qu'elles étaient marquées par une «dynamique» dans différents domaines comme en témoignent, a-t-il dit, les récentes visites de ministres des deux pays.

Il a précisé que ses récentes rencontres avec les hauts responsables en Algérie avaient porté sur les moyens de coordination et d'élargissement des relations de coopération entre les deux pays, notamment en matière économique pour le développement des régions frontalières.

R. I.

24 FEVRIER 1971 LA DATE DE NATIONALISATION DES HYDROCARBURES



Djalou@hotmail.com

Blida

Une jeune fille libérée moins d'une heure après son enlèvement

■ Une jeune fille a été libérée des mains de ses ravisseurs par des éléments de la sûreté urbaine de Chiffa (Blida), qui sont parvenus à arrêter les mis en cause après seulement une heure de leur forfait, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya.

Par Salem K.

C'est suite au passage d'un véhicule touristique à un barrage sécuritaire de la ville de Chiffa avec à son bord deux jeunes gens de 27 et 35 ans, et d'une jeune fille de 21 ans, qui appelait au secours, que des policiers en faction ont tenté d'arrêter le véhicule, dont le conducteur a pris la fuite en direction de la ville de Mouzaia, a-t-on expliqué de même source.

Les ravisseurs ont été ensuite obligés d'abandonner leur véhicule avec la fille à son bord, tout en prenant la fuite, à la vue du déploiement des agents de la police à l'entrée de la ville. Suite à quoi, il fut procédé à l'arrestation du premier suspect dans cette affaire, par les éléments de la sûreté urbaine de Chiffa, qui ont libéré la jeune fille et récupéré l'arme blanche utilisée pour la

menacer.

Son complice a été arrêté, plus tard, par des éléments de la sûreté de Koléa, a indiqué la même source.

Selon les investigations menées, les ravisseurs, originaires de la ville de Tipasa, avaient loué un véhicule auprès d'une agence de location de voitures pour exécuter leur forfait,

qui consistait en ce que l'un deux s'approche de la jeune fille et lui demande de monter dans le véhicule, en la menaçant à l'aide d'une arme blanche, au moment où son complice l'attendait non loin de ce lieu.

Les deux prévenus ont été placés en détention provisoire.

S. K./APS

Akbou

Un escroc arrêté à Guendouza

UN INDIVIDU spécialisé dans l'escroquerie a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté urbaine de Guendouza (commune d'Akbou) ces derniers jours. L'escroc est originaire de Aïn El-Hammam, portant des initiales S.A. 49 ans, a des antécédents judiciaires. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «le malfaiteur a dupé un homme de

74 ans, répondant aux initiales I.R. et moudjahid de son état, résidant au village El-Klaâ dans la commune Timezrit, lui faisant croire qu'il est fonctionnaire au ministère des Moudjahidine pour le mettre en confiance». De ce fait, il a proposé son aide à la victime qui veut obtenir, rapidement, une licence d'achat de voiture mais en contrepartie d'une somme d'argent qu'il doit payer en trois échéances. Cependant,

une fois la totalité de la somme exigée empochée, l'individu a commencé à se dérober au grand désarroi de la victime qui a trop attendu sans résultat. Ne sachant quoi faire, il a décidé de porter plainte contre X pour «escroquerie et vol». Les éléments de la police judiciaire de la sûreté urbaine de Guendouza ont entamé une enquête et mis en œuvre un plan qui a fini par payer. Le malfaiteur est tombé dans la souricière. Il a été pris en flagrant délit d'escroquerie. Présenté devant le tribunal d'Akbou, il a été «placé en détention provisoire pour vol, escroquerie et usurpation de qualité», selon la même source. H. C.

Tizi Ouzou

Démantèlement d'un lieu de débauche

LA CELLULE de communication de la sûreté de Tizi-Ouzou a annoncé, hier dans un communiqué, le démantèlement d'un lieu de débauche dans la localité de Boudjima (25 km au nord-est de la wilaya). Selon les précisions fournies par la même source, ce sont les éléments de la Brigade de Recherche et Investigation (BRI) qui ont effectué une descente dans la nuit du jeudi dernier dans ce local de vente illicite de boissons alcoolisées et qui sert également comme lieu de débauche et de

prostitution au lieudit Chréa (commune Boudjima). Au cours de cette opération, il a été procédé à l'arrestation du tenancier des lieux, de son associé, ainsi que trois employés et 8 femmes. Alors que 650 bouteilles d'alcool, une somme d'argent revenu de la vente et un matériel de musique ont été saisis. Présentés au parquet territorialement compétent de Tizirt, dimanche dernier, ils ont été mis en détention préventive en attendant d'être jugés.

Hamid M.